Communiqué

LA MUTUELLE OMFAM TIENDRA SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE LE 17MARS PROCHAIN

L'OMFAM, Œuvres de Mutualité des Fonctionnaires et Agents Assimilés du Maroc tiendra, le vendredi 17 mars à Oujda, son Assemblée Générale Ordinaire et ce, sous le signe de **" La pérennité du régime complémentaire est tributaire de ses équilibres financiers "**

L'ordre du jour de cette session comporte l'examen et la discussion des points suivants;

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 18 juin 2022,
- Examen et approbation des rapports moral et financier relatifs à l'exercice 2021,
- Présentation du rapport de la commission de contrôle au titre de l'exercice 2021,
- Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2021,
- Élection des membres de la commission de contrôle,
- Examen et approbation des résolutions.

Il convient de signaler qu'il sera procédé avant le commencement des travaux de l'Assemblée Générale à la signature d'une convention entre les deux Mutuelles "OMFAM & MUSFAAM" et la Fondation Cheikh Khalifa Ibn Zaid définissant les conditions d'accueil des adhérents à l'unité hospitalière relevant de cette fondation.

Par la suite, deux exposés seront présentés ayant pour thèmes:

- La Mutuelle OMFAM en 2022, en Chiffres,
- Le Bilan du Plan d'action stratégique (2018-2022).

A la fin des travaux de l'Assemblée Générale,un message de fidélité et de loyalisme à l'égard de SM le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, sera lu et transmis au Cabinet Royal.